



Projet Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 16 novembre 2024 à Granville, salle Saint Nicolas

Etaient présents ou représentés

108 (Cent huit) adhérents ayant émargé,

dont

Emile Christophe dit Milou, président, Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier et secrétaire par intérim.

Les membres du bureau des adjoints : Joël Berthelot; Pascal Bertin ; Jacques Besneville; Alain Guérin ; Maud Hortala ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ; Philippe Pruvost ; Monique Quemeneur

Le président ouvre la séance à 17h30 et remercie les invités et les adhérents.

Sont nommés scrutateurs : Cécile Geneslay, René Leroux et Françoise Zamour

Hervé Gauthier est désigné secrétaire de séance.

Le président demande l'accord des adhérents pour procéder aux votes des résolutions à main levée sauf pour l'élection des administrateurs. Accord favorable à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Approbation du projet de procès-verbal de l'AGO du 18 novembre 2023
2. Modification des statuts
3. Rapport moral
4. Rapport d'activité 2024 & perspectives 2025
5. Rapport financier 2024 & budget 2025
6. Projet de cotisations 2025
7. Projet de tarifs 2025
8. Questions diverses
9. Vote des résolutions
10. Election des membres du conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 18 novembre 2023

Le projet de procès-verbal de l'AGO du 18 novembre 2023 a été transmis aux adhérents dans les jours qui ont suivi l'AGO. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Vote de la Résolution 1 : L'AGO approuve le projet de procès-verbal de l'AGO du 18 novembre 2023. Approbation à l'unanimité.

Hervé Gauthier, secrétaire de séance

2. Modification des statuts

Le trésorier présente le projet.

Comme nous l'avions annoncé lors des deux précédentes assemblées générales, le bureau souhaite proposer au vote de l'assemblée générale une modification des statuts.

La rédaction originelle date de la création de l'association en 1982 et les statuts ont été révisés en 1993 pour la modification du siège social.

Il s'agit d'en actualiser les objectifs, d'adapter la gouvernance en constituant un conseil d'administration et un bureau, de davantage responsabiliser l'ensemble de l'équipe qui est aux commandes en constituant une équipe pluridisciplinaire apte à faire prendre les bonnes décisions pour le futur.

En renouvelant les administrateurs par tiers chaque année, nous assurerons plus facilement la pérennité de l'association. Les administrateurs seront ainsi élus pour 3 ans. Cela permettra à des nouvelles candidatures de se présenter chaque année.

Le changement des statuts de notre association ne nécessite pas la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Ce sera donc un vote à majorité simple.

Nous avons envoyé le projet et tenu compte de vos observations dans la dernière version envoyée avec la convocation.

Un adhérent regrette que les marins ne puissent pas intégrer le futur conseil d'administration. Hervé Gauthier répond que cette disposition permet d'éviter les conflits d'intérêt. Un conseil d'administration peut de toute manière inviter une ou plusieurs personnes à participer à ses travaux.

En l'absence de questions, l'adoption des nouveaux statuts est soumise au vote.

Vote de la résolution 2 : L'AGO approuve le projet des nouveaux statuts de l'association tels qu'ils ont été adressés aux adhérents lors de la convocation à l'assemblée à l'unanimité. Une abstention.

Le président remercie l'assemblée pour son vote de confiance.

3. Rapport moral

Le président prend la parole.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les élus qui nous font l'honneur de participer à nos travaux d'assemblée générale et qui soutiennent activement notre association : la mairie de Granville, la mairie de Donville les Bains, Granville Terre et Mer, le Département, la Région et le fonds de développement de la vie associative.

Un grand merci à nos partenaires sponsors qui appuient nos actions avec une mention particulière au Crédit Agricole, la Principauté de Monaco et à La Biscuiterie de l'Abbaye.

Un grand merci aux associations amies présentes ce soir, en particulier l'association du sloop d'Erquy.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'association et tout particulièrement les bénévoles pour leur engagement indéfectible.

Equipage 2024

Thomas Jean a assuré la navigation en tant que capitaine de **La Granvillaise**. **Pierre Lehuby** l'a remplacé à plusieurs occasions notamment à l'occasion des fêtes maritimes de Brest.

Nous avons débuté la saison avec **Pierre Dandin** comme second. Celui-ci a souhaité mettre fin à son contrat après les fêtes maritimes de Douarnenez.

Mitidja Tarayoun a été embauchée à temps partiel en février. Elle a complété le dispositif en tant que seconde par interim.

Lucie Monot a succédé à Pierre et a terminé la saison avec nous.

Nous tenons à remercier nos marins professionnels et nos équipiers bénévoles qui nous ont permis de participer aux belles fêtes maritimes et qui ont contribué à la réussite de la saison.

1. Nos valeurs

Nous tenons à rappeler l'importance de nos valeurs de préservation du patrimoine maritime et de la promotion des vieux gréements. Nous alertons les élus sur la nécessité de soutenir celui-ci à plus grande échelle et espérons bien revoir très vite Le Marité au port de Granville.

2. Bilan général de l'année

L'année a été marquée par les grosses réparations qui ont fait suite aux dégâts causés par la tempête Ciaran du 29 octobre 2023. Grâce à la mobilisation totale du chantier Duboscq et de nombreux bénévoles, le chantier a pu démarrer dès janvier 2024 après le passage de l'expert d'assurances. Les travaux ont duré pratiquement 3 mois. La Granvillaise a été remise à l'eau le 22 avril. Nous avons ainsi pu débuter la saison sans trop de retard.

La grosse difficulté aurait pu résider dans le financement de ces travaux très coûteux. Mais l'association a mobilisé une partie de ses fonds propres, l'indemnité de l'assurance et elle a fait aussi appel aux élus locaux, départementaux, régionaux, aux sponsors qui ont permis un apport financier substantiel.

Ces gros travaux ont mobilisé de nombreux bénévoles.

L'association compte 188 membres actifs dont 30 nouveaux en 2024.

Nous avons embarqué 2973 passagers en 98 journées ou demi-journées. C'est un record grâce aux affrètements.

3. Vie associative

La présentation de l'équipage s'est déroulée au Yacht Club de Granville dans une ambiance festive.

La fin de chantier a été fêtée le 1^{er} mai à l'atelier de Saint Pierre Langers.

Un stage équipiers a été organisé par Maud Hortala et a connu un vif succès.

Outre les fêtes maritimes habituelles de Granville, la Granvillaise a participé aux manifestations de Fécamp, de Brest et de Douarnenez.

Plusieurs membres de l'association ont remis en route la chorale de chants marins.

Les stands ont connu de belles animations musicales assurées par les bénévoles.

La saison a été clôturée par une sortie-adhérents le 19 octobre dernier.

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication des bénévoles, leur dévouement. Leurs initiatives ont contribué à faire vivre l'association. Qu'ils en soient remerciés.

Tout cela ne serait pas possible sans les anciens adhérents actifs de l'association qui nous ont laissé un formidable patrimoine maritime.

4. Conclusion du rapport moral

Notre association se porte bien, même si de nombreuses choses restent à améliorer.

Notre objectif reste de faire connaître et partager notre passion pour les vieux gréements.

Nous tenons à remercier à nouveau tous les membres de l'association, en particulier les bénévoles et les partenaires financiers pour leur soutien indéfectible à notre association.

- Notre ambition est d'entretenir, de pérenniser et de transmettre le patrimoine maritime traditionnel.

4. Rapport d'activité

Le trésorier prend la parole.

Le présent rapport d'activité a pour but de vous faire part de l'ensemble des activités de l'association durant la saison 2024.

Atelier et chantier de restauration de LA GRANVILLAISE

Comme chaque année, le désarmement a été effectué courant novembre. La tempête Ciaran a mis en évidence un problème au niveau de l'étrave. La décision a alors été prise de mettre le bateau au sec début janvier 2024 afin de le faire expertiser et de commencer des travaux de restauration.

Une fois « déshabillé », force a été de constater qu'il fallait changer l'étrave, le marsouin et une bonne vingtaine de bordés.

Les travaux du couronnement et la lisse tribord qui avaient été programmés ont également été faits.

Pendant 3 mois, le chantier Duboscq a mobilisé tout son personnel sur La Granvillaise. De nombreux bénévoles de l'association se sont relayés.

Dès le 22 avril, La Granvillaise a pu de nouveau débiter sa nouvelle saison.

Saison nautique de l'ALBATROS II

Le carénage de l'Albatros a été effectué en avril 2024 selon les règles de l'art, avec des adhérents bénévoles. Un grand merci en particulier à Thérèse qui a dirigé les opérations.

Le livre de bord comptabilise 25 sorties dont 4 pour réglages et une pour formation. Ceci a permis à 75 personnes de naviguer à bord du maquereautier.

La Crevette a souvent accompagné les sorties les rendant plus animées et plus conviviales. Merci aux propriétaires qui ont aussi embarqué des adhérents.

De nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites faute d'un nombre suffisant de référents disponibles.

Afin d'augmenter la plage de sorties en semaine, nous avons décidé de créer un groupe spécialisé "Albatros" en vue de former plus de référents et de permettre ainsi plus de sorties.

9 référents ont été identifiés, ce qui permettra d'envisager de plus grandes possibilités d'activité sur l'Albatros.

Suite à notre message, nous avons reçu plus de 30 réponses positives d'adhérents souhaitant naviguer sur l'Albatros.

Véronique Mourtada et Alain Guérin seront les responsables de l'entretien du bateau.

Les boutiquiers seront chargés de transmettre les infos aux adhérents et aux référents.

Travaux à venir en 2025 : carénage, pompe de cale, peintures et vernis, réfection ou changement du mât.

Saison nautique de La Granvillaise

Granville fête le nautisme organisé par l'APH du 18 au 20 mai 2024, au port de Hérel. Cet événement a succédé aux Puces Nautiques. L'association a participé avec la tenue d'un stand et aussi avec les embarquements immédiats à bord de La Granvillaise.

Navigue en Baie organisé par 8 Miles Nautic a réuni toutes structures nautiques de Carolles à Bréhal le 1er juin dernier. Le but était de faire découvrir les sports nautiques de la baie. L'association a participé avec la tenue d'un stand dans le village exposants.

Stage équipiers organisé par l'association du 11 au 15 juin dernier. Piloté par Maud Hortala, celui-ci avait pour but de former des équipiers bénévoles. Le stage a affiché complet avec 16 inscrits. Le stage était intense. Une journée a été consacrée à la théorie au port pour cause de mauvais temps. Les stagiaires étaient très assidus et satisfaits de la formule proposée.

Tous les stagiaires ont pu peu ou prou réaliser leurs 5 sorties de validation.

Nous pensons refaire un stage en 2025.

Fécamp Grand'Escale 2024 (2^{ème} édition) s'est déroulé du 3 au 7 juillet 2024. Cet événement célèbre l'histoire maritime de la ville. Le festival a offert aux visiteurs des animations, des parades nautiques, des visites à quai, des expositions, des concerts, ainsi que des ateliers sur les métiers de la mer.

Les Fêtes maritimes de Brest 2024 se sont tenues du 12 au 17 juillet. C'est un des plus grands rassemblements de voiliers et de bateaux traditionnels d'Europe. Tous les quatre ans, des centaines de bateaux colonisent la rade de Brest, offrant un spectacle nautique impressionnant. Embarquements, régates, animations, concerts et expositions dédiées à la mer. Cette fête met en lumière les savoir-faire liés à l'architecture navale et à la navigation.

Les Fêtes maritimes de Douarnenez 18^e édition ont reçu 400 bateaux dans le port du Rosmeur du 18 au 21 juillet. Une arrivée célébrée au son des canons, avec une bataille navale. La Granvillaise a de nouveau brillé en montrant son savoir-faire maritime.

Le Festival des Voiles de Travail organisé par Granville Terre et Mer s'est déroulé du 21 au 25 août. Axé sur le patrimoine maritime dans sa globalité, il met en valeur les bateaux à voile de travail, particulièrement La Granvillaise et son équipage. Les familles de la mer et leurs nombreux métiers sont mimés par des bénévoles de l'AVGG. La Granvillaise a fait trois sorties et des tours de bassin. Philippe Pruvost a animé un espace de photos historique sur les bisquines.

La journée européenne du patrimoine a eu lieu le 22 septembre pour La Granvillaise à quai avec de nombreuses visites à bord et une belle animation musicale assurée par Françoise Milliard, la chorale de l'AVGG et le groupe Irish Spirit. Plus de 60 personnes sont venues dont deux classes de Pont A Mousson (54).

Le Festival Toute la Mer sur un Plateau organisé par le Département a eu lieu les 5 & 6 octobre derniers. Il clôt les festivités nautiques de l'année. Il s'agit du point d'orgue de la saison nautique. Nous avons organisé des visites à quai animées par Joël, Philippe et Mitidja.

Les Sorties sportives organisées par Joël Berthelot pour la troisième année consécutive ont pour objectif d'offrir aux adhérents la possibilité de faire des sorties plus techniques, développer les compétences, attirer plus de jeunes adhérents, promouvoir La Granvillaise et constituer un vivier d'équipiers.

En 2024, 28 personnes se sont inscrites dans le groupe sans compter les équipiers-stagiaires 2024 qui ont rejoint le groupe en fin de saison (29 en 2022 et 36 en 2023). Sur 9 sorties planifiées, uniquement 2 ont été réalisées (1 annulée suite à un BMS ; 1 annulée suite à la privatisation du bateau ; 5 annulées

faute d'un nombre suffisant d'inscrits). En 2022, 3 annulations sur 8 sorties programmées et en 2023 : 3 sur 10.

Compte tenu du nombre de sorties annulées, la pérennité de cette activité se pose d'autant plus que le stage équipiers a connu un franc succès.

Le partenariat Ecoles-AVGG-GTM se poursuit depuis 2015. Le contrat de 10 sorties en mer avec les écoles a été lancé dès l'hiver dernier par Monique Quéméneur. Il était prévu d'embarquer 208 élèves des écoles primaires de Saint Pair sur Mer, Saint Planchers, Saint Jean des Champs, Beauchamps, Yquelon et Jullouville.

Nous n'avons malheureusement pas pu faire la totalité des sorties compte tenu d'annulations météo à répétition en fin de saison. 4 classes, soit 81 élèves n'ont pas pu bénéficier de ces sorties et sont donc reportées en 2025.

Les manifestations externes en 2025

Le programme 2025 sera chargé pour la bisquine avec 6 manifestations extérieures dont 2 réservées exclusivement aux adhérents

- Mai : une sortie spécifique pour les adhérents à définir
- Juin : Millénaire de Caen
- Juillet : participation à l'accueil de la tall ship race au Havre
- Août : festival des chants de marins à Paimpol
- Août : fête des 30 ans de la Ste Jeanne d'Erquy
- Septembre : fête de St Suliac spécifique pour les adhérents

Partenariats Associations amies

En 2024, nous avons renforcé nos **liens avec d'autres associations** de vieux gréements notamment avec l'association du sloop d'Erquy qui gère la Sainte Jeanne, l'association wings of the ocean, l'association des voiliers professionnels du patrimoine. Le but est d'échanger sur tous les sujets du patrimoine maritime et d'approfondir nos connaissances réciproques.

Boutique et stands AVGG

La boutique s'est renforcée avec l'arrivée de Mitidja à mi-temps dans le cadre d'un contrat aidé par le département.

La boutique est le centre névralgique de l'association. C'est le véritable QG où sont gérés les plannings de navigation, les réservations, les échanges avec les adhérents, etc. Annie, Eliane et Joël, Christian, Hélène, Monique et Mitidja se relaient pour accueillir les adhérents et traiter tous les dossiers.

La boutique, ce sont aussi des ventes. Elle a fait un bon score en 2024 avec 6589€ de ventes.

La boutique, c'est enfin une décoration assurée par Marie-Jo.

L'association a tenu 7 stands cette année. Cette action vise à nous faire connaître auprès du public : Toute la mer sur un plateau en octobre 2023 ; Marché artisanal en novembre 2023 ; Granville fête le nautisme du 18 au 20 mai ; Navigue en baie le 1^{er} juin ; Festival des voiles de travail du 21 au 25 Août ; Forum des associations en septembre ; Journée européenne du patrimoine le 22 septembre

Le président remercie Annie Cossé, secrétaire démissionnaire, pour son travail effectué à l'association. Il en profite pour féliciter Maud et Thomas pour la naissance de leur fils.

La Granvillaise et les médias

L'année 2024 a été très bien relayée au niveau des médias régionaux et nationaux avec : Ma petite escapade France 3, le Télégramme de Brest, Ouest France (travaux, Brest, Douarnenez) grâce à notre fidèle correspondant Michel Pugeault, La Manche Libre (double page), Le Chasse-Marée (n°339 – Juin-Juillet 2024), Cultures Marines, Détours, France Bleue, etc.

La mairie de Granville a fait un bel encart dans son document sur les associations.

Perspectives 2025

Nos investissements

Pour La Granvillaise, la poursuite du plan d'investissement se concrétisera avec la fabrication d'un nouveau mât de misaine et le changement de tout le gréement dormant y afférent. Nous envisageons l'achat d'une nouvelle annexe en remplacement de l'ancienne avec le même moteur qui est quasiment neuf. La confection d'un taud de protection pour l'hiver est en cours.

Pour l'Albatros, nous prévoyons l'entretien du mât avec une greffe ou son remplacement.

Pour la boutique, nous proposerons de mettre aux normes l'électricité, de relooker le local et la façade pour qu'elle soit plus accueillante.

Les travaux d'hiver

Chaque année, après le désarmement, de nombreuses journées sont consacrées à l'entretien de différentes parties du bateau. Ce travail est réalisé par une bonne vingtaine de bénévoles. Avis aux volontaires : tous les mercredi et samedi après-midi.

Les équipiers

Un nouveau stage équipiers sera proposé au printemps prochain pour nous permettre d'avoir plus de souplesse dans la constitution des équipages.

Conclusion

En résumé, nous avons la chance d'avoir une belle association transmise par des prédécesseurs passionnés. Entretien, faire connaître et transmettre le patrimoine maritime doit toujours rester notre fil d'ariane.

5. Rapport financier

Le trésorier poursuit avec la présentation du rapport financier.

Préalable

Je tiens à remercier Annie Norel, Jean-Yves Drots et Thierry Boillot, trois adhérents bénévoles qui assurent le travail de tous les jours en comptabilité et également Mylène Marchand et Manon Giraud nos deux interlocutrices de Cerfrance.

Je qualifierai « d'exceptionnelle » l'année 2024 ! Exceptionnelle d'un bout à l'autre !

Début d'exercice exceptionnel avec la découverte des gros travaux à réaliser

Un soutien exceptionnel des pouvoirs publics et collectivités, des partenaires pour nous aider à passer ce cap difficile

Une activité exceptionnelle liée au manque de vieux gréements sur place, ce que nous regrettons, car nous avons dû refuser pas mal d'embarquements faute de place... Et un plan d'eau animé par plusieurs vieux gréements, c'est tellement plus beau !

Je vais maintenant vous présenter les comptes de l'exercice 2023-2024 clos au 30 septembre 2024.

Compte de Bilan 2024

BILAN ACTIF	2021	2022	2023	2024
Immobilisations nettes	188 243 €	186 753 €	170 715€	158 764€
Actif circulant	95 393 €	110 673 €	137 519€	184 989€
Total général	283 836€	297 427€	308 234€	343 754€

Commentaires :

Les actifs comprennent La Granvillaise, la boutique et l'Albatros.

BILAN PASSIF	2021	2022	2023	2024
Capitaux propres	269 454€	274 191 €	290 045€	323 513€
Emprunts	0€	0€	0€	0€
& autres dettes				
Dettes fournisseurs	4 810 €	10 329 €	5 375€	3 930€
Dettes fiscales	8 656 €	12 907 €	12 814€	16 310€
& sociales				
Total général	283 836€	297 427€	308 234€	343 754€

Commentaires :

Le résultat et les subventions de l'exercice permettent de consolider les fonds propres de l'association. L'association n'est pas du tout endettée.

Compte de résultat 2024

Compte de produits	2021 (post covid)	2022	2023	2024
Ventes marchandises	5 020€	7 268€	6 469€	6 956€
Ventes services	33 338€	67 281€	80 952€	101 446€
Subventions	2 000€	15 100€	22 848€	72 336€
Autres produits	8 100€	14948€	10 782€	75 844€
Total produits d'exploitation	48 459€	104 599€	121 048€	256 584€ <small>Dont 11K€ de cotisations</small>
Produits financiers	353€	343€	969€	2 293€
Produits exceptionnels	18 308€	18 560€	18 430€	18 160€
Total produits	67 120€	123 472€	125 833€	277 037€

Les produits ont vu une augmentation significative liée aux activités nautiques, à l'apport exceptionnel de subventions pour les gros travaux et au maintien d'un excellent niveau de cotisations. Les produits exceptionnels représentent l'étalement des subventions de reconstruction de La Granvillaise en 2008.

Compte de charges	2021	2022	2023	2024 Incluant gros travaux
Charges exploitation	76 633€	99 409€	106 434€	225 408€
Dont charges externes	31 002€	32 753€	42 183€	148 501€
Dont salaires & charges sociales	21 400€	32 926€	34 808€	47 095€
Dont dotation aux amortissements	18 493€	17 004€	16 861€	17 851€
Charges financières	0€	0€	0€	0€

Les charges sont grevées des gros travaux pour 105 K€ et par une masse salariale plus importante (47K€), notamment due à l'emploi aidé d'un salarié à mi-temps en CDD.

Dont gros travaux 2024	104 977€
Chantier Duboscq	96 975€
Cadel levage	1 200€
Bauché métallerie	756€
SPL ports de la Manche	3 370€
Peintures	1 346€
Petit matériel	415€

Les gros travaux incluent les chantiers programmés comme le changement de la lisse tribord, du couronnement et de réfection d'étanchéité du pont.

Tous ces travaux ont été financés sur fonds propres, grâce aux aides publiques de la mairie de Granville (10 000€), Granville Terre et Mer (10 000€), le département (8000€) et la région (16 576€), la fondation du Crédit Agricole (10 000€) et la principauté de Monaco (2000€).

Résultat de l'exercice

Résultat	2021	2022	2023	2024
Résultat d'exploitation	-28 173€	5 190€	14 614€	31 175€
Résultat fiscal	-9 512€	22 896€	34 014€	51 629€

Le résultat d'exploitation de l'exercice est inattendu compte tenu d'un début de saison très difficile. Les activités sur Granville et à l'extérieur ont permis de faire une très belle saison nautique.

Trésorerie

Solde de trésorerie en début d'exercice : 118 473€

Solde de trésorerie en fin d'exercice : 163 454€

Le bilan est positif avec un résultat net de 51 629€

Perspectives 2025

Investissements 2025

L'association **envisage** de poursuivre sa politique d'investissements pour 2025 comme cela a été mentionné dans le rapport d'activité pour un montant de 68K€.

Investissements 2025	68 000€
Mât de misaine G90	23 000€
2 rikikis	4 000€
Annexe G90	7500€
Taud de protection G90	21 000€
Mât Albatros II	1500€
Réfection boutique	6 000€
Réfection du site internet	5 000€

Budget 2025

Nous présentons un budget 2025 prudent et à l'équilibre.

RECETTES		DÉPENSES	
DÉSIGNATION	MONTANT	DÉSIGNATION	MONTANT
Produits divers		Achats	5000
Cotisations	10000	Alimentation boissons	
Dons des Particuliers	1500	Acquisition équipements	
Produits des Prestations (cours stages...)		Acquisition de petit matériel	
AFFRETEMENTS	10000	Acquisition autres (récompenses ...)	
Entrée des Spectateurs		Gaz Eau Electricité	
BILLETTERIE	55000	Frais Pharmaceutiques	
Produits des manifestations		Fournitures Administratives	
Tombola, calendriers, buvettes		Services Extérieurs	40000
BOUTIQUE	5000	Locations Diverses	
Rétrocession de matériel		Frais de Formation	
Partenaires financiers privés	10000	Abonnements Documentation	
(Sponsors - Parrainage ...)		Assurances	
		Entretien et Réparation du Matériel	
		Autres Services Extérieurs	
		Transport et Déplacements	
Subventions sollicitées			
Ville de Granville	5000	Amendes	
Conseil Départemental	8000	Frais de Blanchissage	
FDVA	2000	Téléphone - Affranchissements	
Etat (pour Emploi)		Publicité, impression	
Conseil Régional (pour Emploi)		Charges de Personnel	
Conseil Départemental (pour Emploi)		Salaires et Indemnités	45000
Autre ville ou collectivité (préciser)		Charges Sociales	7000
GTM	8000	Impôts et Taxes	2500
		Charges Financières	
Produits Financiers		Dotations aux Amortissements	17000
Autres Produits	2000	Autres	
Autres			
TOTAL	116500 €	TOTAL	116500 €

En conclusion, Ces bons comptes nous permettent d'envisager l'avenir sereinement grâce à l'engagement des adhérents, à nos partenaires publics et privés et à une activité nautique soutenue.

6. Projet de cotisations 2025

Nous proposons de maintenir les tarifs des cotisations pour 2025

7. Projet de tarifs 2025

Nous proposons de maintenir les tarifs en 2025

8. Questions diverses

Le président donne la parole à l'assemblée.

Un adhérent demande des précisions sur les points « Ouijagi » du Crédit Agricole. Le trésorier explique qu'il s'agit de points obtenus par les sociétaires de la banque lors des paiements en carte bancaire. Ces points peuvent être attribués à l'association de manière volontaire.

Deux adhérentes interviennent pour dire que le tarif de la cotisation annuelle est trop élevée. Elle propose qu'une cotisation de soutien à l'association soit créée. L'adhésion est un moyen de soutenir l'association et la proposition faite sera étudiée en interne. Annie Norel indique que les tarifs n'ont pas évolué depuis 12 ans. Jacques Turbert, ancien président de l'AVGG intervient pour mentionner que ce type d'adhésion de soutien existe déjà dans d'autres associations.

9. Vote des résolutions

Le trésorier poursuit avec la lecture des résolutions. Il précise que les résolutions 1 et 2 ont déjà été votées en début d'assemblée générale.

Résolution 3 : approbation du rapport moral et du rapport d'activité

L'AGO approuve le rapport moral et le rapport d'activité de l'exercice 2023-2024 à l'unanimité.

Résolution 4 : approbation du rapport financier 2023-2024

L'AGO approuve le rapport financier de l'exercice 2023-2024 à l'unanimité.

Résolution 5 : Affectation du résultat

L'AGO constate que le résultat de l'exercice 2023-2024 se monte à 51629€

L'AGO approuve l'affectation du résultat en report à nouveau à l'unanimité.

Résolution 6 : Approbation du budget 2024-2025

L'AGO approuve le budget de l'exercice 2024-2025 à l'unanimité.

Résolution 7 : Barème des cotisations 2025

L'AGO décide de maintenir les cotisations au même niveau que l'année précédente à l'unanimité.

Résolution 8 : Tarifs de vente 2025

L'AGO décide de maintenir les tarifs de l'année précédente à l'unanimité.

Résolution 9 : Quitus de gestion au bureau

L'AGO donne quitus au bureau de la gestion de l'association à l'unanimité.

Résolution 10 : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'AGO donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit à l'unanimité.

10. Election des membres du conseil d'administration

Résolution 11 : Élection du conseil d'administration

Les candidats sont au nombre de 15 pour 14 postes à pourvoir :

Pascal Bertin, Joël Berthelot, Jacques Besneville, Emile Christophe, Jackie Coisel, Hervé Gauthier, Alain Guérin, Maud Hortala, Marie-Véronique Mourtada, Hélène Noël, Annie Norel, Jean-Claude Norel, Thierry Petillault, Philippe Pruvost, Monique Quéméneur

108 votants ; 105 exprimés ; 0 bulletin nul.

Sont élus au poste d'administrateur :

Pascal Bertin (103), Joël Berthelot (104), Jacques Besneville (102), Emile Christophe (97), Hervé Gauthier (105), Alain Guérin (104), Maud Hortala (95), Marie-Véronique Mourtada (103), Hélène Noël (100), Annie Norel (105), Jean-Claude Norel (104), Thierry Petillault (96), Philippe Pruvost (104), Monique Quéméneur (103).

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et lève la séance à 19h00.

Le président, Emile Christophe

Granville, le 16 novembre 2024